

# PESTE PORCINE AFRICAINE

Ne soyez pas le transporteur d'une maladie mortelle pour les porcs



La peste porcine africaine (PPA) n'est pas dangereuse pour l'homme mais est mortelle pour les porcs domestiques et sauvages. Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie.

Le virus est hautement résistant dans l'environnement et dans les produits d'origine porcine.

Les comportements imprudents peuvent propager la maladie.

## Respectez les PRÉCAUTIONS générales



Déclarez tout cas suspect (vivant ou mort) aux Services vétérinaires



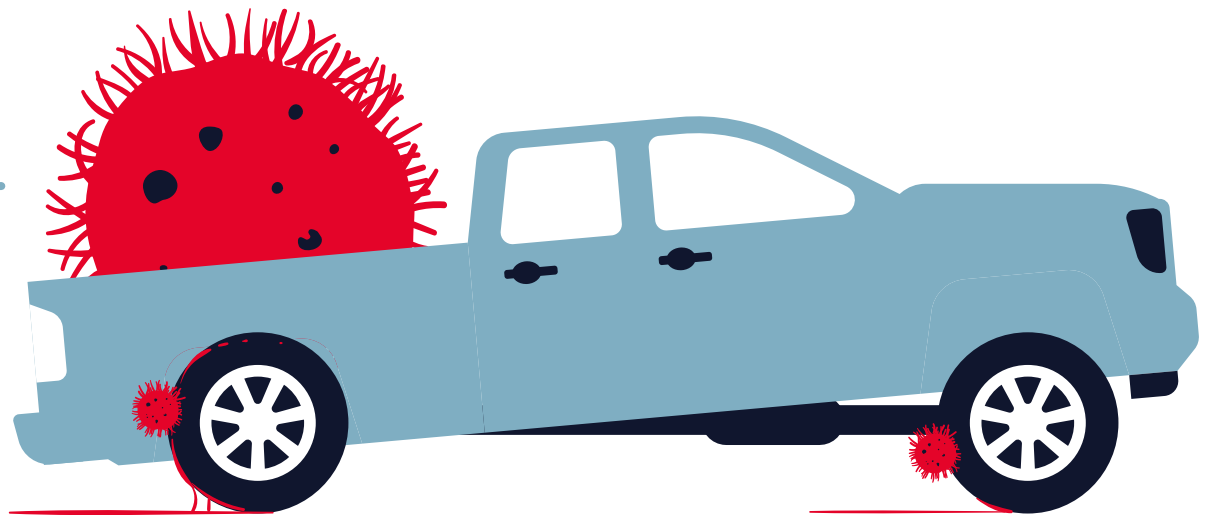
Ne transportez pas de porcs ou de produits d'origine porcine. Sinon, déclarez-les aux autorités



Respectez les mesures de biosécurité lorsque vous travaillez dans un élevage ou en visitez un



Ne visitez pas d'élevage porcin dans les zones atteintes



### ÉLEVEURS PORCINS

Prenez des mesures dans votre basse-cour et sur les marchés afin de protéger vos porcs et ceux de vos voisins.



### ÉLEVAGES COMMERCIAUX DE PORCS

Renforcez les mesures de biosécurité dans votre élevage.



### CHASSEURS

Lors de parties de chasse, en particulier dans les sites considérés à risque de PPA, assurez-vous de désinfecter votre matériel avant de quitter la zone de chasse.

### VOYAGEURS

Ne transportez pas de porcs ou de produits d'origine porcine pour éviter la propagation du virus de la PPA.

### AUTORITÉS DES TRANSPORTS ET AGENTS DES POINTS DE CONTRÔLE

(aéroports, ports, gares de train, autoroutes)

Prenez connaissance des pays infectés par la PPA et contrôlez systématiquement les voyageurs transportant des animaux ou des produits d'origine animale, en particulier les porcs et produits d'origine porcine.

